Contacts utiles

CPEF

Consultations gratuites

financées par

la Métropole de Lyon

Bron

52 rue Marcel Bramet Tél : 04 72 15 64 09

Givors

Maison emploi et services publics

6 rue Jacques Prévert Tél : 04 72 24 19 18

Lyon 9°

15 rue de Bourgogne Tél : 04 37 50 24 59

Neuville-sur-Saône 2 avenue M. T. Prost

Tél : 04 72 08 24 73

Oullins

198 Grande rue Tél : 04 78 86 04 63

Rillieux-la-Pape

22 avenue Général Leclerc Tél: 04 72 01 82 39

Vaulx-en-Velin

22 rue Condorcet Tél : 04 78 80 17 87

Vénissieux

3 bis place Grand Clément Tél: 04 72 89 42 96

CPEF ASSOCIATIFS

Tiers payant

Gratuit pour les mineurs

Décines-Charpieu

32 rue de la République Tél : 04 78 49 57 86

Saint-Priest

35 Grande rue Tél : 04 78 20 68 85

Tassin-la-Demi-Lune

29 avenue du 11 novembre Tél : 04 78 34 98 75

Villeurbanne

2 rue Lakanal Tél : 04 78 89 50 61

HOSPITALIERS

Tiers payant

Gratuit pour les mineurs

Édouard Herriot - Lyon 3°

5 place d'Arsonval (Pavillon K) Tél : 04 72 11 03 95

Croix-Rousse - Lyon 4º

92 Grande rue de la Croix-Rousse Tél: 04 72 07 16 47

St Joseph-Saint-Luc Lyon 7°

20 quai Claude Bernard Tél : 04 78 61 81 38

Lvon sud - Pierre Bénite

Bât 3B - 2º étage 165 Chemin du Grand Revoyet Tél : 04 26 73 96 24

Montgelas - Givors

9 avenue Professeur Flemming Tél: 04 78 07 30 51

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél: 04 78 63 40 40 www.grandlyon.com

GRAND**LYON**



CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE





LIEU DE PAROLE, D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale est ouvert à tous, quels que soient l'âge et la situation de famille.

Il propose:

Un accueil pour information et orientation en fonction de la demande.

Des consultations médicales de :

- contraception et suivi,
 contraception d'urgence,
- dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles (IST),
- dépistage du virus de l'immunodéficience humaine (VIH),
- diagnostic de grossesse, déclaration et suivi, demande d'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Pour les jeunes de moins de 18 ans désirant garder le secret, le médecin du CPEF est autorisé, à titre gratuit et sans autorisation parentale :

- à délivrer une contraception,
- à dépister et traiter les infections sexuellement transmissibles,
- à dépister le sida.

(Loi Calmat 1990 - décret n°92-784 du 6 août 1992)



Des entretiens individuels portant sur :

- la sexualité, la contraception,
 la grossesse, les infections
 sexuellement transmissibles (IST),
- les informations générales sur l'IVG,
- les entretiens pré et post IVG,
- le conseil conjugal et familial :
 la vie de couple, l'aide à la parentalité, les relations parentsenfants et parents-ados,
- l'accueil et le conseil aux personnes victimes de violences familiales.
- l'accompagnement social.

Des informations collectives sur la vie affective et la sexualité :

 organisation de groupes et animations à l'intérieur ou à l'extérieur des CPEF.



Une équipe à votre disposition :

- secrétaire médico-sociale,
- médecins à compétence gynécologique,
- infirmière,
- conseillère conjugale et familiale,
- sage-femme,
- assistante sociale.

Le personnel est strictement tenu au secret.